



Octobre 2014

## CRÉATION DE LA FÉDÉRATION SALIFED

Chers adhérents,

Je vous informe que les associations de Saint-Nicolas de Port et Varangéville, ASPORDA et SELIDAIRE ont décidé de se fédérer en créant SALIFED. Ce nom est la contraction entre le mot salifère qui englobe dans sa définition l'exploitation du sel gemme, et la première partie du mot fédération.

L'objet de cette fédération est de créer une entité juridique permettant de regrouper les associations de défense des propriétaires existantes dans l'aire géographique du bassin salifère Lorrain.

Les objectifs de cette fédération sont de faire reconnaître aux pouvoirs publics, les impacts et risques spécifiques sur les propriétés foncières bâties ou non concernées, par l'exploitation industrielle et/ou minière du sel gemme.

Il existe dans le bassin Lorrain d'autres associations qui ont en charge des problèmes miniers liés aux anciennes mines de fer ou de charbon. Nous avons de bons rapports avec ces associations regroupées en collectif, mais nous avons toujours du mal de faire entendre au niveau de ces différentes instances les spécificités de nos problèmes liés à des exploitations industrielles et minières aujourd'hui en activité.

Sur le plan juridique et sur l'application du code minier, nos situations sont bien différentes. La grande majorité des communes représentées dans ce collectif sont des communes relevant de l'après mine ce qui signifie que l'exploitation est terminée et que les désordres éventuels sont pris en charge par l'Etat.

Aujourd'hui de par la création de SALIFED, nous pourrons faire entendre nos spécificités et, de par le regroupement de nos forces, nous faire entendre au niveau des instances politiques administratives et judiciaires.

Le président de  
SELIDAIRE,  
Michel JACQUET